



Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie

À l'appui du projet de loi S-243 : Loi sur la finance alignée sur le climat

Le 29 juin 2023

Par Meg Ecclestone et Karen Segal, **Pour Nos Enfants / For Our Kids**



***Pour Nos Enfants / For Our Kids** est un réseau national qui rassemble plus de 5000 parents, grands-parents et autres participants engagés dans l'action climatique. Nous appuyons plus de 20 groupes communautaires dirigés par des parents et d'autres individus à travers le Canada qui agissent en faveur de la justice climatique.*

A. À propos de nous

Ce mémoire est déposé au nom de **Pour Nos Enfants (PNE) / For Our Kids (FOK)**. Il s'agit d'un réseau national de groupes communautaires locaux dirigé par des parents, lesquels réclament la justice climatique dans l'intérêt de leurs enfants et petits-enfants. Notre groupe représente un réseau de parents et de grands-parents qui élèvent leurs enfants dans plus de 20 communautés partout au Canada.

Nous avons la lutte contre les changements climatiques à cœur et ce, afin de garantir à nos enfants un avenir sain, sans danger, équitable et à l'abri de la menace existentielle que représentent les changements climatiques. Nous militons auprès du gouvernement et des groupes d'affaires pour que ceux-ci respectent – voire surpassent – leur engagement visant à réduire de moitié les émissions de carbone d'ici 2030. **Pour Nos Enfants / For Our Kids** cherche à porter la voix des futures générations de Canadiens, qui seront les plus touchées par les décisions prises aujourd'hui et qui n'ont que très peu à dire sur ces décisions.

Le présent document illustre le point de vue de nos membres, qui sont convaincus de l'importance de l'action climatique par obligation parentale de protéger nos enfants contre les dangers. Nous avons de l'expérience de s'occuper des enfants dans un contexte de crise climatique et nous avons pu constater les effets néfastes que la crise a sur eux. Cela nous a amenés à participer à cette conversation, notamment en ayant davantage de connaissances sur la climatologie, la politique énergétique, les relations internationales et, dans ce cas précis, la réglementation financière.

B. Mémoire

Nous avons déposé ce mémoire pour offrir un appui solide au projet de loi S-243, la Loi sur la finance alignée sur le climat. À l'heure où la crise climatique ne cesse de s'intensifier et où les institutions financières continuent d'investir dans les combustibles fossiles, il revient au gouvernement fédéral de proposer une solution législative robuste. Les changements climatiques constituent la menace existentielle la plus urgente qui pèse sur les familles canadiennes aujourd'hui. De ce fait, nous ne pouvons plus nous permettre de remettre les solutions à plus tard. Nous exhortons le Sénat, à titre d'institution responsable de faire respecter l'équité et la justice, à adopter ce projet de loi.

Les changements climatiques menacent la santé de nos enfants, leur sécurité, leur salubrité alimentaire ainsi que leur vie. Ces menaces nous guettent aujourd'hui et vont s'accroître avec le temps. Tout en appuyant les commentaires exprimés par d'autres groupes sur les raisons politiques et financières pour lesquelles ils sont en faveur de ce projet de loi, **Pour Nos Enfants / For Our Kids** souhaite vous faire comprendre notre obligation morale collective pour agir et protéger l'avenir de nos enfants. Les mesures que nous allons prendre au cours de cette

décennie permettront de déterminer, dans l'avenir, leur accès à l'eau potable, à la nourriture, à l'air pur et à des températures habitables. Ces mesures auront un impact sur leur prospérité ainsi que sur leur sécurité.

Au beau milieu de cette crise, les banques canadiennes continuent d'investir leur argent dans les projets d'énergie fossile sans qu'elles soient trop surveillées ou tenues responsables. Cela signifie que l'on subventionne les changements climatiques ou, comme l'a déclaré le chef des Nations Unies, qu'il s'agit d'un pacte de suicide collectif¹. Le gouvernement doit réagir.

Le projet de loi S-243 constitue précisément le genre de réponse systémique nécessaire face à l'ampleur de la crise climatique. Il présente à la fois la situation et les moyens d'amener les banques canadiennes à se conformer aux cibles climatiques, afin de faciliter une transition harmonieuse et ordonnée vers une économie sobre en carbone. Par conséquent, il s'agit d'une mesure essentielle visant à protéger l'avenir de nos enfants et des prochaines générations.

1. Changements climatiques et nos enfants

D'après la communauté scientifique mondiale, à ce niveau actuel de réchauffement, la planète risque de se réchauffer de plus de 1,5 degré d'ici 2040, et notre chance d'empêcher que la chaleur atteigne les 2 degrés nous file rapidement entre les doigts. Les conséquences de ce niveau de réchauffement se révèlent désastreuses : par exemple, les sécheresses et les phénomènes météorologiques extrêmes, la disparition massive d'espèces, les pénuries d'eau et de nourriture, l'insécurité sociale et mondiale, la migration de masse et bien d'autres risques.

De nombreuses régions du Canada ont subi les affres des changements climatiques : Au printemps 2023, les quatre coins du pays étaient en flammes, et nous avons assisté à la pire saison des feux de forêt de l'histoire qui a ravagé les provinces de l'Ouest (la Nouvelle-Écosse et le Québec). La fumée de ces feux de forêt a enveloppé, pendant plusieurs jours, des villes comme Toronto, New York, Washington DC et les environs, entraînant ainsi la pire qualité de l'air jamais observée. En Colombie-Britannique, le « dôme de chaleur » de 2021 a frôlé les 50°C, ce qui a coûté la vie à 570 personnes² et provoqué des feux de forêt destructeurs et mortels³. L'ouragan Fiona, le plus violent qui ait jamais déferlé sur les provinces de l'Atlantique, a causé la mort d'une personne et a occasionné plus d'un demi-milliard de dollars de dommages en 2022. La tempête « derecho » de mai 2022, qui a balayé le sud et l'est de l'Ontario, la région la plus

¹ ["Humanity faces 'collective suicide' over climate crisis, warns UN chief"](#) *The Guardian*. 18 juillet 2022.

² ["The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change: health at the mercy of fossil fuels."](#) *The Lancet*. 25 octobre 2022.

³ <https://www.nytimes.com/2021/07/10/world/canada/canadian-wildfire-british-columbia.html> *New York Times*. 10 juillet 2021.

densément peuplée du Canada, a fait 11 morts et causé plus d'un milliard de dollars de dommages⁴.

Nos enfants sont particulièrement touchés par ces phénomènes climatiques extrêmes. Si l'on compare avec les années d'enfance de leurs parents, les jeunes enfants ont vécu 4,4 autres journées de chaleur extrême par an au cours de la dernière décennie. Les élévations de température ainsi que la dégradation de la qualité de l'air ont des répercussions sur les enfants dès la conception et aggravent l'issue de la grossesse pour les mères⁵. Une température dangereusement élevée présente un plus grand risque de décès chez les enfants, qui peuvent être également victimes du syndrome de la mort subite du nourrisson⁶. Les risques de cancer du poumon et de tumeurs au cerveau⁷ sont accrus chez les personnes qui ont été exposées à la fumée des feux de forêt, et celle-ci est particulièrement nocive pour les enfants⁸. Ces changements climatiques affectent bien plus que la santé physique de nos enfants : Ils créent de l'insécurité alimentaire et « amplifient les problèmes de santé mentale, les risques de retards de croissance et les modifications dans la composition génétique »⁹.

Outre les impacts sur leur santé, nos enfants font face à une incertitude économique due à cette crise climatique. À la suite d'inondations, de tempêtes et d'incendies, plusieurs familles ont perdu leur maison, leur école et leur entreprise. On s'attend à ce que les coûts de rétablissement à la suite de ces catastrophes naturelles ne cessent d'augmenter. D'ailleurs, le coût que ces catastrophes infligent à l'économie canadienne s'élève déjà à des milliards de dollars, et elles absorbent des fonds à un rythme qui dépasse largement les prévisions¹⁰. L'argent des taxes de nos enfants permettra de payer les dommages causés par des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et violents. Mais plus important encore, le système de l'économie canadienne est profondément ancré dans les combustibles fossiles¹¹. Les enfants canadiens vont hériter d'une économie fondée sur une industrie moribonde qui ne fera qu'agiter leur stabilité financière et nuire à leur qualité de vie.

⁴ ["Extreme weather events could cost Canada \\$139 billion by 2050: report."](#) *Global News*. 29 août 2022.

⁵ ["The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change: health at the mercy of fossil fuels."](#) *The Lancet*. 25 octobre 2022.

⁶ ["Ambient Heat and Sudden Infant Death: A Case-Crossover Study Spanning 30 Years in Montreal, Canada."](#) *Environmental Health Perspectives*. 1^{er} juillet 2015.

⁷ ["Long-term exposure to wildfires and cancer incidence in Canada: a population-based observational cohort study."](#) *The Lancet Planetary Health*. 1^{er} mai 2022.

⁸ ["Fine Particles in Wildfire Smoke and Pediatric Respiratory Health in California."](#) *Pediatrics*. 1^{er} avril 2021.

⁹ ["Children's Health."](#) *Center for Climate, Health, and the Global Environment at Harvard T.H. Chan School of Public Health*. nd.

¹⁰ ["Federal disaster adaptation fund meant to last over a decade is more than half spent."](#) *CBC News*. 12 octobre 2022.

¹¹ « [Produit intérieur brut par industrie, septembre 2022](#) » *Statistique Canada*. 29 novembre 2022.

En dépit des mesures audacieuses à prendre, les phénomènes climatiques extrêmes risquent d'aller plus mal avant de pouvoir s'améliorer. Nos enfants seront toujours exposés à des phénomènes météorologiques en mesure d'accroître leur risque de mortalité et de maladie au fil du temps. Par rapport aux générations précédentes, ils verront leur qualité de vie diminuer, des températures extrêmes qui rendent les sorties à l'extérieur risquées, un système économique déstabilisé et le lourd fardeau des maladies aiguës et chroniques; en plus de voir disparaître les choses de la vie qui nous apportent de la joie, comme le fait d'envisager l'avenir avec espoir, le sentiment de sécurité et l'accès à la nature.

Cependant, la gravité dudit risque n'est pas déterminée d'avance – ce sont les mesures que nous prenons aujourd'hui qui décideront de l'avenir de nos enfants. Notre seule chance pour rendre la planète un endroit digne d'y vivre et où nos enfants et petits-enfants peuvent s'épanouir est d'agir immédiatement et courageusement face aux changements climatiques. Cela signifie serrer la bride à l'extraction des combustibles fossiles et, à terme, mettre fin graduellement à l'activité de l'industrie des combustibles fossiles. Les institutions financières du Canada doivent contribuer à la transition vers un système économique qui permet aux Canadiens de survivre et prospérer pendant des générations.

2. Pour quelles raisons le groupe PNE / FOK appuie-t-il ce projet de loi ?

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le seul moyen d'éviter que la catastrophe climatique atteigne le point du non-retour est de cesser immédiatement de financer les combustibles fossiles. En réalité, si nous espérons avoir la moindre chance de limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius, aucun nouvel investissement dans le pétrole, le gaz et le charbon ne peut être effectué dorénavant¹². Et pourtant, depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, les cinq grandes banques au Canada (RBC, TD, Banque Scotia, BMO et CIBC) ont collectivement investi 1,1 billion de dollars dans le charbon, le pétrole, le gaz et les sables bitumineux. Même si ces banques prétendent avoir à cœur les cibles climatiques du Canada, elles continuent d'investir davantage dans les énergies fossiles¹³. Les banques et les institutions financières, en tant que bailleurs de fonds des projets pétroliers et gaziers, détiennent un pouvoir décisionnel démesuré sur l'exploitation des énergies fossiles au Canada et, par conséquent, sur les émissions du pays. Entre autres, note avenir est entre leurs mains. Pourtant, elles ne sont responsables que par rapport à leurs propres profits et devant leurs actionnaires, alors que nous subissons tous les conséquences désastreuses de leurs décisions à court terme. Dans un pays qui se veut démocratique en accordant à chacun le droit à « la paix, l'ordre et au bon gouvernement », une telle situation est inacceptable. Les institutions financières doivent être tenues de prendre en

¹² [“No new oil, gas or coal development if world is to reach net zero by 2050, says world energy body.”](#) *The Guardian*. 18 mai 2021.

¹³ [“Banking on Climate Chaos: Fossil Fuels Finance Report 2023.”](#) *Rainforest Action Network*. 12 avril 2023.

compte les répercussions de leurs décisions sur le climat et, par conséquent, sur la vie des enfants et des familles au Canada.

De plus, la finance durable et le secteur de l'énergie à faibles émissions de carbone offrent des opportunités significatives pour le développement durable et la prospérité économique au Canada. Ne pas nous réorienter vers cette alternative pourrait nous confronter à des risques inattendus et onéreux dans un monde en pleine décarbonisation.

Nous estimons que ce projet de loi traite de ces points cruciaux de différentes façons.

i. La concrétisation des engagements du Canada en matière de climat doit s'agir d'une question d'intérêt supérieur pour le secteur financier

Les changements climatiques mettent l'humanité en danger, et pourtant, aucune mesure n'est imposée aux institutions financières pour qu'elles prennent en compte ces risques lorsqu'elles réalisent des investissements qui auront un impact sur chacun d'entre nous. Il faut que cela change.

Selon des recherches récentes, les risques financiers liés au climat ne peuvent pas être correctement évalués à l'aide des outils d'évaluation des risques qui sont déjà en place et qu'utilise le secteur financier à l'heure actuelle. En raison de l'incertitude radicale causée par les changements climatiques, l'avenir est devenu trop imprévisible. Nous devons adopter de nouvelles méthodes pour dénombrer les risques imprévisibles et en cascade associés aux catastrophes climatiques. Ce qui est sûr, face à un monde en constante évolution, c'est que nous devons agir et entreprendre une transition économique ambitieuse en toute urgence¹⁴.

Par ailleurs, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que la crise climatique constitue une menace existentielle plus grave qu'une crise financière systémique, et que si l'on ne s'attaque pas à la première, il est plus probable que la seconde se déclenche. L'Initiative canadienne de droit climatique considère les changements climatiques comme étant un « risque prudentiel » pour les banques et le système financier en général¹⁵. Un rapport publié en 2019 par le groupe d'experts canadien sur la finance durable souligne que « le Gouvernement du Canada a l'occasion et le devoir de préciser que l'obligation de fiduciaire telle qu'elle existe n'exclut pas la prise en compte des facteurs pertinents liés aux changements climatiques¹⁶. »

¹⁴ « [Finance, climate-change and radical uncertainty: Towards a precautionary approach to financial policy.](#) » *Ecological Economics*. Mai 2021.

¹⁵ « [Investir dans un avenir neutre en carbone : Une gouvernance climatique efficace pour les banques canadiennes.](#) » *L'Initiative canadienne de droit climatique*. Octobre 2022.

¹⁶ « [Rapport final du groupe d'experts sur la finance durable : Mobiliser la finance pour une croissance durable.](#) » *Environnement et Changement climatique Canada*. 2019.

Le projet de loi S-243 vise à aborder les risques en matière de planification financière, ainsi que l'obligation de fiduciaire de différentes façons.

Premièrement, les administrateurs d'entreprise seraient tenus de respecter autant leurs engagements climatiques que leurs engagements financiers. Cela limiterait leur capacité à maximiser les bénéfices pour les actionnaires sans tenir compte des conséquences de leurs investissements sur le climat.

Deuxièmement, le projet de loi S-243 exigerait des institutions financières canadiennes qu'elles mettent en œuvre des plans climatiques réalistes et des rapports de progrès annuels alignés sur les engagements climatiques.

Troisièmement, le projet de loi confie au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) le pouvoir de faire appliquer ces obligations climatiques. Les lignes directrices que le BSIF propose actuellement en matière de climat n'énoncent pas d'exigences spécifiques concernant les plans de transition climatique et n'obligent pas les banques à divulguer publiquement leurs analyses des risques climatiques. Ce projet de loi autoriserait le BSIF à tenir les banques responsables de leurs engagements pris en matière de climat¹⁷. S'ajoute à cela que cette mesure législative donnerait au BSIF le pouvoir de s'assurer que les banques intègrent les risques associés aux investissements dans les combustibles fossiles lorsqu'elles accordent des financements ou des prêts, et ce, par le biais d'une surtaxe sur le capital pour contribution aux risques climatiques systémiques et d'un coefficient de pondération des risques pour toute exposition sur prêts, sur obligations ou sur instruments dérivés aux nouvelles infrastructures ou activités liées aux combustibles fossiles.

De ce fait, le projet de loi obligera les banques à tenir compte des risques environnementaux et financiers liés à l'exploitation des combustibles fossiles et les encouragera à éviter le blocage du carbone (processus par lequel « les systèmes à forte intensité de combustibles fossiles perpétuent, retardent ou empêchent la transition vers des solutions de remplacement à faibles émissions de carbone »)¹⁸. Ces mécanismes jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques. Ils garantiront que les décisions financières reflètent ce que l'exploitation des combustibles fossiles en coûte réellement à la société et permettront au Canada d'amorcer sa transition vers une économie verte durable pour l'avenir du système écologique et financier du pays.

¹⁷ « [Qui nous sommes.](#) » *Bureau du surintendant des institutions financières.*

¹⁸ « [What Is Carbon Lock-in and How Can We Avoid It?](#) » *World Resources Institute.* 25 mai 2021.

ii. Les institutions financières entraveront la réalisation des cibles climatiques du Canada en l'absence d'une loi rigoureuse

Au cours des derniers mois, les efforts les plus ambitieux entrepris par le secteur financier pour atteindre la carboneutralité grâce à des mesures volontaires – l'AFGC, l'Alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité (*Glasgow Financial Alliance for Net Zero, GFANZ*) – n'ont pas porté fruit. Au départ, l'AFGC a exigé de toutes les institutions membres qu'elles s'alignent sur les engagements climatiques et qu'elles mettent en œuvre des objectifs réels fondés sur la science visant à réduire leurs émissions de carbone. L'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a annoncé que les conditions d'adhésion à l'AFGC seraient considérablement assouplies et que les institutions membres pourraient continuer de financer l'industrie des combustibles fossiles¹⁹. Il convient d'ajouter que de nombreuses banques et compagnies d'assurance se sont déjà retirées de l'alliance²⁰.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les banques canadiennes ne sont pas des cheffes de file s'agissant de la lutte contre les changements climatiques, elles sont plutôt des retardataires. Alors même qu'elles prétendent s'engager à atteindre les cibles climatiques du Canada, elles continuent de multiplier leurs investissements dans les combustibles fossiles²¹. De façon tout à fait cynique, certaines banques semblent manifester leur soutien à des initiatives liées au climat uniquement pour leur image : Le Bureau de la concurrence du Canada a ouvert une enquête contre RBC – qui occupe le cinquième rang des grandes banques en ce qui a trait au financement de l'industrie des combustibles fossiles – à la suite d'une plainte pour écoblanchiment et déclarations environnementales trompeuses²². Les institutions financières au Canada se servent de ces régimes climatiques non contraignants simplement en guise d'alibi moral pour continuer d'exploiter les énergies fossiles et en générer des profits.

Les cinq plus grandes banques du Canada entretiennent également des liens étroits avec l'industrie des énergies fossiles. Selon une enquête récente menée par National Observer, un directeur de banque sur cinq auprès de RBC, TD, Banque Scotia, BMO et CIBC est membre du conseil d'administration d'une entreprise de combustibles fossiles. Ce chevauchement des rôles soulève des inquiétudes quant au fait que les dirigeants de banques prendront des décisions qui serviront les intérêts – mais aussi les profits – des entreprises de combustibles fossiles avec lesquelles ils collaborent, plutôt que de prendre les décisions les plus judicieuses dans l'intérêt

¹⁹ [“Mark Carney says his green banking alliance will survive after dropping UN climate initiative requirement.”](#) *The Globe and Mail*. 3 novembre 2022.

²⁰ [“ESG Watch: Is it curtains for Mark Carney's green alliance or just teething problems?”](#) *Reuters*. 26 avril 2023.

²¹ [“Banking on Climate Chaos: Fossil Fuels Finance Report 2023.”](#) *Rainforest Action Network*. 12 avril 2023.

²² [“Why environmentalists went after Canada's biggest bank for alleged greenwashing.”](#) *CBC News*.

16 octobre 2022.

de l'institution financière et de la société en général²³. Le projet de loi S-243 vise à prévenir un tel conflit d'intérêts en garantissant qu'aucune personne ayant des intérêts financiers ou juridiques, qui vont à l'encontre des engagements climatiques, ne puisse siéger au conseil d'administration d'une institution financière. En outre, le projet de loi stipule que le conseil d'administration doit compter au moins un membre disposant d'une expertise en matière de climat, afin de veiller à ce que les considérations liées au climat soient représentées à l'échelon de la direction. Grâce à ces mesures essentielles, le changement proviendra de l'intérieur des institutions financières, ainsi que de la réglementation et du BSIF.

Ce projet de loi traite directement de l'incapacité des institutions financières à s'autoréglementer. M. Carney a lui-même indiqué que l'AFGC a été créée pour pallier l'absence de lois cohérentes sur le climat proposées par les gouvernements²⁴. Livrées à elles-mêmes, les banques et les institutions financières privilégient de façon systématique les profits à court terme et les collaborations avec les entreprises de combustibles fossiles au détriment des intérêts financiers et climatiques à long terme du Canada. Pour atteindre la carboneutralité dans le secteur financier, l'adoption d'une loi par le gouvernement reste le seul moyen d'y parvenir. Les gouvernements doivent agir et entendre l'appel.

iii. Le Canada doit entamer dès maintenant une transition ordonnée vers une économie sobre en carbone afin de protéger notre économie et notre avenir

Étant donné que l'économie fondée sur les combustibles fossiles nuit à la civilisation telle que nous la connaissons aujourd'hui, la transition mondiale vers les énergies vertes s'avère inéluctable. Le Canada ne peut plus remettre à plus tard cette transition. Selon un récent rapport de McKinsey, les pays qui retardent cette transition seront probablement confrontés à un processus plus onéreux et plus chaotique²⁵. En continuant à financer l'exploitation des énergies fossiles dans le contexte du réchauffement planétaire, le Canada s'expose à des risques qui se renforcent mutuellement en matière de qualité de vie, de stabilité financière et de sécurité; des risques qui seront d'autant plus exacerbés à mesure que le Canada tarde à se détourner des combustibles fossiles.

Le présent projet de loi encouragera cette transition et aidera le Canada à écarter certains des risques les plus graves liés aux changements climatiques. Tout d'abord, ces derniers constituent une menace de taille pour la stabilité financière du Canada. De son côté, Institute for Sustainable Finance estime que les changements climatiques pourraient coûter 5 000 milliards \$ à l'économie canadienne d'ici 2100, et que ces coûts pourraient entraîner une baisse de 18 % du revenu des

²³ [“Banks, Big Oil and boards: Untangling the relationship between fossil fuels and finance.”](#) *National Observer*. 14 juillet 2022.

²⁴ [“Mark Carney says his green banking alliance will survive after dropping UN climate initiative requirement.”](#) *The Globe and Mail*. 3 novembre 2022.

²⁵ [“The net-zero transition: What it would cost, what it could bring.”](#) *McKinsey Sustainability*. Janvier 2022.

ménages²⁶. L'Institut climatique du Canada, pour sa part, a révélé récemment que, sur la base des niveaux d'émissions prévus, les changements climatiques occasionneront une perte de 25 milliards \$ à l'économie canadienne chaque année à partir de 2025, et qu'elles aggraveront la crise de l'abordabilité. Cependant, si l'on s'empresse à mettre en œuvre des mesures et des politiques d'adaptation proactives, cela pourrait réduire de pas moins de la moitié les coûts prévus et, par conséquent, plusieurs milliards de dollars seront épargnés et l'abordabilité sera meilleure pour les familles²⁷. L'adoption de mesures de transition et de préparation dès maintenant renforcera la sécurité financière du Canada à long terme.

Les changements climatiques constituent également une menace envers la sécurité sociale et celle du monde. La firme Verisk Maplecroft, spécialisée dans l'évaluation des risques à l'échelle mondiale, estime que les changements climatiques « pourraient miner la stabilité politique déjà fragilisée dans le monde entier, en stimulant l'immigration de masse, l'insécurité alimentaire et les conflits²⁸. » D'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, HCR, les événements météorologiques ont déclenché en moyenne 21,5 millions de nouveaux déplacements forcés chaque année, et ce chiffre pourrait atteindre 1,2 milliard de personnes déplacées par les effets du réchauffement climatique d'ici 2050²⁹. Soulignons encore une fois que plus longtemps nous attendons pour nous attaquer aux changements climatiques, plus la crise des migrations et des déplacements s'empirera et plus les menaces envers la sécurité du Canada et du monde seront grandes.

Alors que la transition vers les énergies renouvelables se fait plus vite que prévu, et que nous approchons le pic de la demande de pétrole, le Canada devra également envisager le ralentissement de l'industrie des énergies fossiles dans les années à venir. Le pétrole produit par le Canada coûte relativement plus cher et émet plus de GES, ce qui signifie que la demande de pétrole sera la première à être amenée à décélérer lorsque le monde tournera le dos aux combustibles fossiles. Le Canada va se trouver ainsi confronté à un risque d'actifs bloqués de 100 milliards de dollars, soit 35 % de la valeur comptable des propriétés de pétrole et de gaz³⁰. L'économie du Canada dépend étroitement des combustibles fossiles, et ne pas planifier cette transition mettra en péril l'avenir de l'économie du pays.

En même temps, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone créera non seulement des « opportunités économiques immédiates », mais aussi « la perspective d'une

²⁶ [“The Physical Costs of Climate Change: A Canadian Perspective.”](#) *Institute for Sustainable Finance*. Avril 2022.

²⁷ « [L'économie canadienne déjà mise à mal par les changements climatiques : les ménages sont les principales victimes](#). » *L'Institut climatique du Canada*. 28 septembre 2022.

²⁸ [“Why climate change could spark conflict.”](#) *Eco-Business*. 22 juillet 2022.

²⁹ [“There could be 1.2 billion climate refugees by 2050. Here's what you need to know.”](#) Zurich Insurance Group. 3 juin 2023.

³⁰ [Falling Behind: Canada's Future in a Low Carbon World.](#) *Re_Generation*. Novembre 2022.

économie mondiale fondamentalement transformée, avec des coûts en énergie plus bas et de nombreux autres avantages »³¹. Si le Canada ne saisit pas les innombrables occasions que lui offre la nouvelle économie à faibles émissions de carbone, il ferait preuve d'un manque de vision qui lui coûterait cher. En faisant pression sur les banques pour qu'elles renoncent à investir dans les énergies fossiles à partir de maintenant, ce projet de loi va non seulement protéger l'économie du Canada, mais aussi inciter les banques et les décideurs politiques canadiens à investir dans un avenir moins pollué par le carbone.

iv. Les institutions financières devraient être tenues de respecter les droits des peuples autochtones et d'autres objectifs d'ordre environnemental et social

Grâce à leur savoir écologique approfondi et à leurs pratiques traditionnelles de gestion des terres, les peuples autochtones veillent à ce que nos forêts naturelles – qui se prêtent le mieux au captage du carbone – demeurent préservées³². La récupération et la conservation des terres par les Autochtones ont largement contribué à la réalisation des objectifs du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris³³.

En dépit de cela, les communautés autochtones sont frappées de plein fouet par les changements climatiques sans que le Canada ne fasse suffisamment d'efforts pour les protéger³⁴. L'adoption par le Canada de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones oblige le gouvernement à respecter les revendications territoriales des peuples autochtones, surtout celles qui s'appliquent à la gestion des ressources naturelles. Les institutions financières canadiennes ainsi que les industries des combustibles fossiles qu'elles financent doivent placer les droits des peuples autochtones issus des traités au cœur de leurs relations d'affaires.

Or, c'est tout le contraire que nous observons à l'endroit des peuples autochtones et leurs droits territoriaux, un mépris déplorable. Les attaques actuelles contre les défenseurs de la terre Wet'suwet'en en sont le meilleur exemple. Ces abus et le non-respect de la souveraineté autochtone se poursuivent et ce, dans le but de construire le gazoduc Coastal GasLink – un projet pétrolier et gazier soutenu par le principal bailleur de fonds du Canada en matière de combustibles fossiles, à savoir la banque RBC³⁵.

Le projet de loi S-243 demande aux institutions financières de respecter les droits des peuples autochtones ainsi que d'autres objectifs d'ordre environnemental et social. Les groupes

³¹ [The net-zero transition: What it would cost, what it could bring.](#) *McKinsey Sustainability*. Janvier 2022.

³² ["Fighting Climate Change, Indigenous People Protect Canadian Forests."](#) *The New York Times*. 16 novembre 2022.

³³ ["Indigenous Resistance Against Carbon."](#) *Indigenous Environmental Network*. Août 2021.

³⁴ ["Canada spends more on responding to climate emergencies in First Nations than preventing them, auditor general says."](#) *National Observer*. 16 novembre 2022

³⁵ [Coastal GasLink blasts a creek near a Wet'suwet'en camp.](#) *The Narwhal*. 2 novembre 2022.

autochtones jouent un rôle prédominant en matière de lutte contre les changements climatiques et la destruction des terres. Le temps est venu pour les institutions financières canadiennes de leur emboîter le pas. C'est pourquoi **Pour Nos Enfants / For Our Kids** appuie le projet de loi S- 243, estimant qu'il s'agit d'un pas en avant autant vers un avenir climatique sûr que vers la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones.

v. Le Sénat doit intervenir à l'égard des changements climatiques

Le Sénat du Canada se veut une institution qui « façonne » l'avenir du pays et qui fait contrepoids à la représentation selon la population à la Chambre des communes. Il est le porte-parole des personnes sous-représentées et assume le rôle de Chambre de « second examen objectif » envers nos institutions. Par ailleurs, puisque les sénateurs sont nommés à vie, ils ont le privilège d'agir à titre de défenseurs des intérêts des Canadiens sur le long terme, sans que leurs fonctions soient obstruées par des échéances électorales.

Aucun autre enjeu n'appelle en faveur d'un leadership clairvoyant et non partisan aussi désespérément que la crise climatique. Les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont en proie à des querelles partisans et des différends régionaux au moment où la planète se réchauffe à vive allure. Pendant ce temps, notre marge de manœuvre pour échapper à des catastrophes climatiques est en train de se rétrécir rapidement.

Dans le même ordre d'idées, la crise climatique aura des effets néfastes sur les Canadiens pour les générations à venir. Il s'agit précisément du genre d'enjeu qui nécessite un objectif qui regarde loin, à l'abri des intérêts politiques de court terme. En effet, plusieurs sénateurs seront encore en poste en 2040, quand le réchauffement climatique devrait dépasser 1,5 degré. Il est justement du ressort du Sénat de réagir de façon urgente et intrépide à cette menace existentielle qui pèse sur notre nation.

À cette fin, nous exhortons le Sénat à adopter ce projet de loi. Toutes les dispositions contenues dans ce dernier doivent être évaluées dans l'optique de l'urgence climatique et de son impact sur les Canadiens. Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, la présente mesure législative s'avère fort prometteuse du point de vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada, de la transition vers une économie verte et de la prévention des pires effets liés aux changements climatiques. Les banques sont en train de financer une crise qui menace l'humanité et la planète, et notre gouvernement ne s'y est pas attaqué. Le Sénat est le mieux placé pour prendre des mesures audacieuses adaptées à l'ampleur de la crise actuelle. Nous vous exhortons à agir en ce sens.

C. Conclusion

Pour Nos Enfants / For Our Kids demande au Sénat du Canada d'adopter le projet de loi S-243 et de déployer tous les efforts possibles pour que la Chambre des communes lui donne force de loi. Bien qu'il existe des arguments évidents sur le plan des affaires et de la politique en faveur de la lutte contre la crise climatique, nous pensons qu'il y a une raison plus importante encore et plus pressante qui nous pousse à agir : c'est parce qu'il s'agit du seul choix éthique qui s'impose à nous. Il est moralement intenable de léguer une planète mourante aux générations futures et de les condamner à des décennies de souffrance, de faim et d'instabilité générale.

Le fait de contraindre les banques à tenir compte, dans leurs investissements, de la crise climatique que nous avons déclenchée, nous allons réduire le financement et les investissements mis à la disposition des projets d'exploitation de combustibles fossiles polluants. Cela permettra de diminuer les émissions du Canada et de faciliter la réalisation de ses objectifs en matière de climat. L'ONU a déclaré à plusieurs reprises que la communauté internationale devait atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 si l'on veut éviter qu'une catastrophe climatique se produise³⁶. Le Canada n'a encore atteint aucun de ses objectifs en matière de climat. Il est donc de toute évidence nécessaire d'adopter des politiques climatiques plus fermes à cet égard. En termes plus simples, il faut redoubler d'efforts pour réduire les émissions du Canada si nous tenons à ce que notre pays puisse respecter ses engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection de la vie sur cette planète. Ce projet de loi attaque les émissions de combustibles fossiles à la source, à savoir l'argent et le financement. Il s'agit d'une excellente mesure en vue d'atteindre les objectifs climatiques du Canada et faire notre part pour éviter un dérèglement.

Nos enfants ont droit à ce que la plupart des Canadiens considèrent comme acquis, c'est-à-dire de l'air pur, de l'eau potable, un accès garanti à la nourriture et la paix. Ils méritent de vivre dans un monde où ils peuvent sortir en toute sécurité, néanmoins, le monde dont on parle est en train de se dégrader rapidement sous nos yeux. Il y a urgence d'agir et mettre fin à l'extraction et à la consommation des carburants fossiles au Canada, y compris de réglementer le financement des projets de combustibles fossiles. C'est pour cette raison que **Pour Nos Enfants / For Our Kids** fait remarquer respectueusement que le Sénat devrait adopter le projet de loi S-243.

³⁶ [Special Report: Global Warming of 1.5 °C](#). *Intergovernmental Panel on Climate Change*. 2018.